
**Déclaration de la fédération SUD éducation
et de l'Union syndicale Solidaires**

Depuis quelques jours, le ministre se donne beaucoup de mal dans les médias pour tenter de nous faire croire que les 1 800 suppressions de postes dans l'éducation nationale annoncées au budget 2019 vont en fait profiter aux enseignant-e-s en augmentant notamment leur pouvoir d'achat. Pour cela, il reprend la rengaine du "travailler plus pour gagner plus", annonçant notamment une baisse des cotisations sur les heures supplémentaires. Ces heures ne seront donc pas prises en compte dans leur totalité pour la retraite ou l'assurance-chômage, et ne constituent donc pas du salaire.

Plus grave, le ministre entend imposer une deuxième heure supplémentaire aux enseignant-e-s du second degré en fonction des besoins locaux. Il s'agit d'une énième attaque sur les statuts des personnels, qui touche directement leur temps de travail, et qui n'aura pour effet que d'épuiser les personnels et de porter atteinte à leurs conditions de travail.

Sur le terrain cela va se traduire par une augmentation des effectifs dans les classes et une surcharge de travail pour les enseignant-e-s et les personnels administratifs qui payent une fois de plus le prix des restructu-

rations qui ne sont que des plans sociaux déguisés.

Qui peut croire comme le dit le ministre que ces suppressions de postes seront favorables aux conditions d'apprentissage des élèves et à réduire l'écart d'investissement de l'état entre le premier et le second degré.

Il ne s'agit que de redéploiement de moyens. La prétendue augmentation du pouvoir d'achat des enseignant-e-s n'est donc qu'un alibi de plus pour attaquer leurs droits et leurs conditions de travail, et rapprocher toujours plus le service public d'éducation des modes de management du monde de l'entreprise.

Pourtant la situation en cette deuxième rentrée du ministère Blanquer est loin d'être satisfaisante.

Nous constatons une fois de plus des dysfonctionnements sur lesquels nous avons pourtant alerté l'an dernier. Les mesures phares du ministère montrent leurs limites.

Dans le 1^{er} degré les CP 100 % réussite se sont mis en œuvre au mépris des choix pédagogiques des conseils des maitres-s-es. Il semble que pour une partie de la hiérarchie la commu-

nication prime sur les conditions matérielles réelles dans lesquelles sont accueillis les élèves.

Une véritable politique éducative ne peut pas se contenter de prétendre mettre des moyens sur un ou deux niveaux de classe au détriment de tous les autres, notamment des dispositifs pédagogiques comme les plus de maitres-se-s que de classes ou des dispositifs d'aide comme les RASED qui ont pourtant fait leur preuve.

D'une injonction à l'autre, la mise en place à marche forcée des évaluations nationales qui n'ont pour autres buts que de classer les élèves et d'évaluer les écoles et les enseignant-e-s sont mal accueillies sur le terrain. Comment peut-on prétendre que des évaluations qui ne sont pas adaptées au niveau réel des élèves et dont la correction est soumise à un algorithme permettront de cerner les besoins des élèves ?

De qui se moque-t-on ? Comment prétendre personnaliser l'aide en classe, à partir de tests imposés d'en haut sans le consentement des équipes pédagogiques, avec des effectifs surchargés et un nombre de postes aux concours en chute libre (20% en moins dans l'ensemble des disciplines l'an dernier) ?

Pour SUD éducation, la seule façon de personnaliser l'aide aux élèves, c'est la diminution des effectifs par classe et donc l'augmentation du nombre de postes aux concours !

Par ailleurs ce mode correction numérisée laisse présager le pire quant à l'utilisation qui sera faite des données de ces évaluations. Dans un contexte d'autonomisation accrue des établissements, on voit très bien quelle pourrait être l'utilité de telles évaluations : classer les établissements, les écoles et les équipes pédagogiques en fonction des résultats ! Loin d'être réservées à un usage interne, ces mesures participent au renforcement des inégalités territoriales en imposant progressivement une « culture du résultat » qui permettrait de distribuer les bons et les mauvais points aux équipes enseignantes :

– la mise en place de la prime REP+ au mérite ;

– la mise en place au 1er trimestre 2019 d'une évaluation des établissements.

Pour SUD éducation, ces évaluations nationales sont incompatibles avec les valeurs et les pratiques d'une école égalitaire, émancipatrice et autogestionnaire que nous promovons. C'est pourquoi la fédération Sud éducation revendique la suppression de ces évaluations et appelle les personnels à ne pas les faire passer.

L'école de ce gouvernement c'est une école du tri social, qui classe qui évalue pour exclure.

Les laissés pour compte de Parcoursup en font l'amère expérience.

De trop nombreux candidats à l'enseignement supérieur sont encore sur le bord de la route, et le ministère se

montre incapable de fournir de chiffres. Si le ministère annonce fièrement 3 000 candidats sans affectation, la réalité est toute autre : ce sont encore plus de 47 000 lycéens ou étudiant-e-s qui sont bloqué-e-s dans le logiciel, sans aucune place dans l'enseignement supérieur. À cela s'ajoutent les 71 000 jeunes en attente et qui espèrent obtenir une meilleure affectation... et les 181 000 candidat-e-s qui ont définitivement quitté la plateforme, dont on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Définitivement, la sélection mise en œuvre par la loi ORE et Parcoursup a bien marché !

Sud Éducation et Solidaires continuent d'exiger l'arrêt de Parcoursup et l'abrogation de la loi ORE qui ne solutionnent en rien les difficultés de moyens des universités.

Le mépris de ce ministère envers les personnels est mal vécu par les équipes pédagogiques sur le terrain, les collègues n'ont pas digéré des modifications de programme publiées au BO du 26 juillet pour être appliquées au 1er septembre, ce dont nous vous avons pourtant averti dans cette même instance !

Ces ajustements de programmes que nous considérons comme réactionnaires, mettent davantage les personnels sous pression après seulement deux ans de mise en place des programmes de 2016, où la réforme s'était faite sur tous les niveaux en même temps. Il est temps que le ministère cesse de traiter les enseignant-e-s comme des personnels dont la seule fonction serait de suivre des injonctions ministérielles qui s'empilent en s'asseyant sur les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels.

Suppressions d'emplois, attaque sur les conditions de travail et les statuts, précarisation à tout va. Autant de raisons de dire stop à la politique de ce gouvernement, qui dans l'éducation comme ailleurs mène une politique de destruction des services publics. Le 9 octobre, par une grève interprofessionnelle, défendons un service public de qualité, le statut de fonctionnaire, nos conditions de travail, exigeons des augmentations de salaire. Remettons le progrès social au goût du jour.

éducation
Sud

Union
syndicale
Solidaires